Communiqué de presse

Jeudi 21 décembre 2023

La voie douce entre Saint-Jean-sur-Mayenne et Changé est ouverte

Après la mise en service de la première section en août 2023 entre l'agglomération de Saint-Jean-sur-Mayenne et le viaduc de la LGV, c'est au tour de la deuxième section d'ouvrir aujourd'hui jusqu'à Changé. L'ensemble de l'aménagement réalisé par le Département se compose de 3km de voie douce de 2m de large.

En complément de la deuxième section de voie verte, 2 écluses ont été réalisées afin de sécuriser les traversées cyclo-piétonne, 17 places de stationnement de véhicules légers ont été aménagées et le revêtement des enrobés de la route départementale a été renouvelé.
La circulation va reprendre dans les deux sens avec une modification de la limitation de la vitesse et un nouveau marquage central rouge pour sécuriser cet espace :

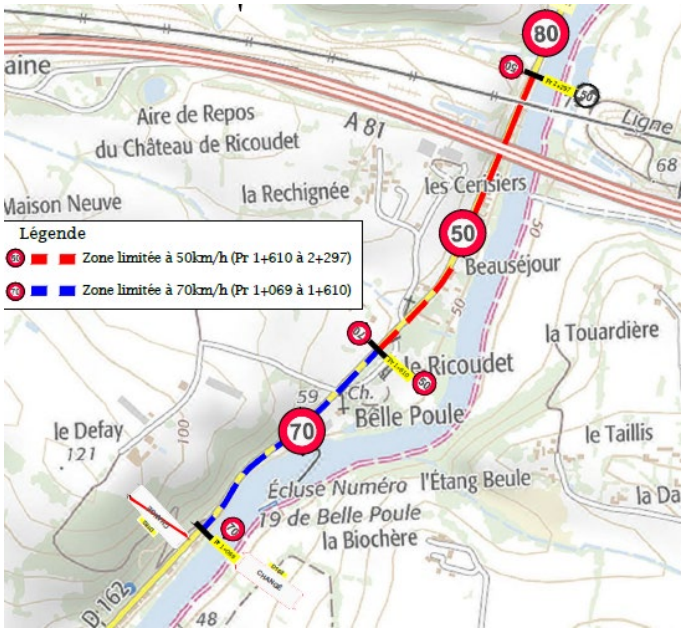

Le projet total (section 1 et 2) est estimé à 693 000€ HT dont 60% financé par le Conseil départemental et 40% financé par l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) 2023.

LA MAYENNE
Le Département

PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contact presse : Alexandra MAUGERE – alexandra.maugere@lamayenne.fr – 06 73 68 66 90